

**Proposition de la Fédération  
canadienne des étudiantes  
et étudiants au Comité  
permanent des finances de la  
Chambre des communes**

# **CONSULTATIONS PRÉ-BUDGÉTAIRES DE 2014**



**FÉDÉRATION  
CANADIENNE DES  
ÉTUDIANT-E-S**

338 RUE SOMERSET OUEST  
OTTAWA, ONTARIO K2P 0J9

TÉL: (613) 232 7394  
TÉLÉ: (613) 232 0276  
COURRIEL: [WEB@CFS-FCEE.CA](mailto:WEB@CFS-FCEE.CA)  
SITE WEB: [WWW.CFS-FCEE.CA](http://WWW.CFS-FCEE.CA)

## SOMMAIRE

Une éducation postsecondaire est devenue une exigence préalable pour participer au marché du travail au Canada. Ce changement a été précipité par une récession qui a mené au quasi-effondrement du secteur manufacturier au Canada, mais il reflète une tendance plus vaste qui persiste depuis les deux dernières décennies au Canada et partout dans le monde.

Les jeunes du Canada font face à des défis que n'ont pas connus les générations précédentes : des niveaux de dettes d'études record et un système d'éducation postsecondaire dont les frais de scolarité ont triplé depuis les années 1990; les niveaux de chômage chez les jeunes sont le double de ceux que connaît la population générale; et la génération qui la précède travaille plus longtemps ou doit réintégrer le marché du travail après la retraite. Ces défis font qu'il est difficile pour les nouveaux diplômés et diplômées de décrocher un emploi valable.

Tous les jours, des Canadiennes et Canadiens font des sacrifices pour se préparer aux besoins évolutifs en matière de main-d'œuvre. À cause de décisions antérieures des gouvernements fédéral et provinciaux, les Canadiennes et Canadiens sont obligés d'assumer des dettes d'études plus importantes que toutes les autres générations qui les ont précédés, tandis que les revenus de la classe moyenne stagnent depuis vingt ans.

Pour tirer parti de la relative prospérité actuelle du Canada par rapport aux autres pays industrialisés, il faut du leadership au niveau fédéral et un investissement considérable dans la population étudiante, dans les collèges et universités et dans la recherche.

## DETTES D'ÉTUDES

### Recommandation:

- *Accorder la priorité à l'allégement des fardeaux d'endettement liés à l'éducation, qui accablent les Canadiennes et Canadiens, et encourager des effectifs concurrentiels sur le plan économique :*
- *en augmentant considérablement le montant et le nombre de bourses non remboursables mises à la disposition des étudiantes et étudiants, en redistribuant au Programme canadien de subventions aux étudiantes les fonds alloués aux crédits d'impôt et aux régimes d'épargne pour études;*
- *en éliminant le plafond des hausses de financement accordé au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire et en veillant à ce que chaque apprenante ou apprenant inuit et métis ou des Premières nations admissible obtienne de l'aide financière; et*
- *en protégeant les investissements pour le système de l'éducation postsecondaire au Canada en mettant en œuvre une loi fédérale sur l'éducation postsecondaire en coopération avec les provinces, sur le modèle de la Loi canadienne sur la santé, accompagnée d'un transfert en espèces réservé à l'éducation postsecondaire.*

Les frais de scolarité qui augmentent et une aide financière axée principalement sur les prêts ont fait grimper la dette étudiante à des sommets sans précédent. L'an dernier, environ 477 000 étudiantes et étudiants ont été obligés d'emprunter pour financer leurs études. Les dettes envers le Programme canadien de prêts aux étudiants augmentent de près d'un million de dollars par jour.

Les frais de scolarité élevés obligent les étudiantes et étudiants à assumer une dette considérable pour couvrir les coûts immédiats élevés des études

postsecondaires. Bon nombre d'étudiantes et d'étudiants éventuels hésitent, à juste titre, à assumer cette dette et les risques qui y sont associés. Parmi les 70 pour cent des finissantes et finissants du secondaire qui ont évoqué en premier lieu des raisons financières pour ne pas poursuivre leurs études, un sur quatre a cité le refus de s'endetter comme le principal facteur dissuasif. Les personnes issues des communautés marginalisées, des milieux à faible revenu, et les chefs de famille monoparentale

sont plus susceptibles de s'opposer vivement à l'accumulation d'une dette d'études.

Le financement de l'éducation postsecondaire par l'endettement des étudiantes et étudiants est un modèle injuste. Puisqu'ils sont obligés de financer leur éducation au moyen d'une dette, les étudiantes et étudiants à faible et à moyen revenu paient plus que ceux qui ont les moyens de payer immédiatement le coût total de leur éducation. Les étudiantes et étudiants qui doivent contracter des dettes pour payer leurs frais de scolarité doivent payer les frais plus les intérêts accumulés sur leur prêt étudiant. Un tel système accable d'un fardeau injuste les familles à faible et à moyen revenu.

Des études indiquent que le taux d'endettement a un effet direct sur la réussite et sur la persévérance aux études. Les étudiantes et étudiants qui ont des dettes plus élevées ont moins de chances de terminer leurs études ou d'obtenir leur grade ou diplôme.

L'Enquête nationale auprès des diplômés publiée en mars 2014 signale des niveaux d'endettement qui ne peuvent être caractérisés de gérables ni raisonnables. Trois ans après l'obtention du diplôme, la plupart signalent avoir de la difficulté à rembourser leurs prêts : fréquemment, bien plus que la majorité des diplômés et diplômées sont toujours aux prises avec une dette lourde. Trois ans après l'obtention du diplôme, 72 pour cent des diplômées et diplômés sont incapables de rembourser leurs prêts.

Une explication de la persistance de l'endettement est le salaire annuel brut. Un quart des diplômées et diplômés qui font leur entrée sur le marché du travail gagne un salaire qui est insuffisant au remboursement des prêts contractés. En réalité, le Canada a la plus grande proportion d'adultes ayant une éducation postsecondaire qui gagne moins de la moitié du revenu national médian parmi les pays de l'OCDE.

Malgré leurs études, un quart des femmes qui ont un diplôme d'un collège ou du premier cycle universitaire gagnent un salaire qui se situe à peine au-dessus du seuil de faible revenu trois ans après l'obtention du diplôme. Pour les hommes diplômés, la situation est légèrement meilleure. Posséder un

diplôme de premier cycle ou d'un collège ne garantit plus aujourd'hui un revenu moyen.

Non seulement les diplômées et diplômés ont de la difficulté à rembourser leur prêt étudiant, mais des études démontrent que des niveaux élevés d'endettement dissuadent les personnes de fonder une famille, d'acheter une maison ou de se lancer en affaires. Ils peuvent également dissuader les diplômées de poursuivre des possibilités d'obtenir de l'expérience dans un domaine lié à leur carrière, soit un poste mal rémunéré ou du bénévolat, qui pourraient leur offrir l'expérience nécessaire à l'obtention d'un emploi à revenu moyen. Tous ces facteurs amenuisent la contribution économique des diplômées et diplômés et causent une économie stagnante.

Comme pour la plupart des membres de l'OCDE, l'avenir économique du Canada dépend de sa capacité à relever le défi du vieillissement des effectifs et des taux de natalité nationaux relativement faibles. Contrairement aux pays comparables, le Canada dispose d'un avantage, car sa population autochtone croît rapidement.

Le gouvernement fédéral fournit de l'aide financière aux étudiantes et étudiants qui sont des membres inscrits des Premières nations et aux Inuits par l'entremise du Programme d'aide aux étudiants du niveau postsecondaire (PAENP), qui a été créé pour faciliter l'accessibilité de l'éducation postsecondaire en diminuant les obstacles financiers auxquels font face les étudiantes et étudiants autochtones.

Le plafonnement des hausses du financement accordé au PAENP imposé depuis les années 1990 a fait que les collectivités qui gèrent les fonds sont obligées de prendre des décisions difficiles pour déterminer qui recevra de l'aide chaque année. De 2006 à 2011, plus de 18 500 personnes se sont vu refuser de l'aide financière, soit à peu près la moitié de ceux et celles qui y avaient droit.

Les fonds déboursés par le PAENP produisent des résultats pour les étudiantes et étudiants qui y ont accès. Une majorité des étudiantes et étudiants autochtones qui obtiennent de l'aide financière du PAENP réussissent à terminer leurs études et à trouver un bon emploi.

## RECHERCHE ET INNOVATION

### Recommandation:

*Supprimer les attributions ciblées pour la recherche au sein des conseils subventionnaires et affecter un financement pour la recherche en fonction du mérite universitaire déterminé par un processus d'évaluation par les pairs. Augmenter le nombre de bourses d'études supérieures du Canada pour qu'il corresponde à la croissance du programme moyen et distribuer ces bourses proportionnellement parmi les conseils de recherche, en fonction du nombre d'inscriptions.*

Afin que le Canada demeure concurrentiel sur le plan économique à l'échelle mondiale, il doit bien établir son statut de centre de recherche et d'innovation. Les investissements dans les études supérieures fournissent les fondements de l'innovation à long terme et permettent la formation d'effectifs et de chercheuses et chercheurs hautement qualifiés, lesquels sont requis pour que le Canada puisse relever les défis économiques et sociaux actuels et futurs.

Les inscriptions aux études supérieures ont augmenté de 78,1 pour cent de 1998 à 2012. Or, il n'y a eu que de minimes hausses dans le financement des bourses d'études et pour les conseils de recherche fédéraux. La stagnation du financement fédéral pour la recherche et les études supérieures limite le nombre d'étudiantes et d'étudiants à la maîtrise et au doctorat qui reçoivent des subventions, ce qui par conséquent limite le bassin de chercheuses et chercheurs hautement qualifiés aux personnes qui ont les moyens financiers ou qui peuvent obtenir l'aide limitée accordée par l'établissement ou par l'industrie.

Les budgets fédéraux récents ont orienté le financement de la recherche de façon à répondre aux priorités à court terme du secteur privé, compromettant ainsi la recherche fondamentale et l'innovation à long terme. La poussée en vue de commercialiser la recherche universitaire a de lourdes conséquences. Elle limite non seulement la liberté universitaire et la propriété publique des résultats de la recherche, elle dissuade l'innovation dans le secteur privé.

Depuis la fin des années 1990, un certain nombre d'initiatives ont été mises en place pour faire en sorte que la recherche effectuée dans les universités publiques réponde à des objectifs de commercialisation, telle l'obligation d'obtenir des investissements directs du secteur privé pour les projets de recherche financés par des fonds publics.

Cette dépendance contribue au retard du Canada par rapport à d'autres pays comparables sur le plan des investissements du secteur privé dans

la recherche et le développement, et le fait continuellement glisser à un niveau inférieur dans le classement international. Dissuader le secteur privé d'investir dans sa propre recherche et dans ses propres installations de développement entraîne une réduction d'offres d'emplois pour les diplômées et diplômés qui sont aux prises avec un marché du travail déjà en difficulté. Le résultat de cette restructuration est qu'un grand nombre de travailleuses et travailleurs hautement qualifiés n'ont pas la chance de contribuer tout leur potentiel, ce qui mine la concurrence économique du Canada à l'échelle mondiale.

Le financement de subventions pour la recherche motivée par la curiosité dans le domaine des sciences sociales et humaines est loin derrière celui qui est accordé aux sciences appliquées.

Les étudiantes et étudiants commencent souvent leur programme d'études supérieures avec une dette énorme pour leurs études précédentes. Cependant, il n'existe actuellement aucune bourse fédérale accordée selon le besoin pour les études supérieures. Les étudiantes et étudiants de familles à faible et moyen revenu ont plus de difficulté à payer pour des études supérieures à cause des frais de scolarité élevés et du manque d'aide financière. En l'absence d'un programme de bourses, les taux d'achèvement aux études supérieures restent faibles.

Les Bourses d'études supérieures du Canada (BESC) fournissent directement aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs un financement fondé sur le mérite. Ces bourses sont gérées par les conseils subventionnaires et constituent l'un des principaux mécanismes du gouvernement fédéral pour le financement des études supérieures. Le nombre limité de bourses disponibles signifie que bien des chercheuses et chercheurs les plus brillants ne peuvent maximiser leur potentiel. L'accroissement du nombre de BESC aiderait à promouvoir la recherche et permettrait aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs de mieux s'y consacrer, ce qui en retour apporterait au Canada des dividendes à long terme pour sa capacité de recherche et d'innovation.

## EMPLOI JEUNESSE

### Recommandation:

*Doubler l'investissement annuel dans la Stratégie emploi jeunesse pour s'assurer que le programme est efficace et formuler une stratégie, sur le modèle du système allemand de formation par alternance, en vue de rehausser les offres d'emploi et de formation pour les jeunes du Canada.*

Au cours des cinq dernières années, le taux de chômage élevé chez les jeunes s'est avéré un défi constant pour le marché du travail canadien. Le financement de l'éducation postsecondaire devrait être le premier mécanisme de réduction du chômage chez les jeunes. Dans tous les pays de l'OCDE, le taux de chômage chez les personnes ayant un diplôme d'éducation postsecondaire était de 4,8 pour cent en 2011 en comparaison de 12,6 pour cent chez les personnes n'ayant pas terminé leurs études postsecondaires.

De 2008 à 2011, l'écart dans le taux de chômage entre ces deux groupes s'est élargi; le taux de chômage chez les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires n'avait augmenté que de 1,5 pour cent en comparaison de 3,8 pour cent pour les personnes dont le niveau d'instruction le plus élevé était le niveau secondaire.

Les jeunes en recherche d'emploi sont fréquemment incapables d'acquérir l'expérience nécessaire à décrocher un emploi en raison de l'économie stagnante et du marché du travail languissant du Canada. Des changements aux programmes d'emplois d'été du gouvernement fédéral ont occasionné une baisse de 36 pour cent dans l'embauche de 2009 à 2013.

De plus, les travailleuses et travailleurs sous-employés voient souvent leurs compétences, connaissances et habiletés s'éroder, leurs revenus actuels et futurs diminuer, et vivent de l'insatisfaction au travail et des troubles émotifs. En plus des difficultés individuelles, le sous-emploi a aussi des conséquences pour l'économie du pays, car il diminue le potentiel du bien-être économique du Canada.

En raison du taux de chômage élevé chez les jeunes, ces derniers sont poussés à accepter des stages non rémunérés, et parfois illégaux, afin d'acquérir de l'expérience professionnelle pertinente. Cependant, pour beaucoup d'étudiantes et d'étudiants des collèges et universités, le travail sans revenu n'est tout simplement pas une option.

Les personnes qui ont les moyens d'accepter des stages non rémunérés sont souvent déçues d'apprendre que leur travail se limite largement à des tâches inférieures ou de bas d'échelon, qui seraient autrement attribuées à une employée ou un employé rémunéré. Bien que le Canada ne recueille pas de données sur les stages non rémunérés, le nombre de ces postes est estimé à près de 300 000 par année. De plus, les infrastructures qui permettraient d'imposer des restrictions légales concernant les stages non rémunérés sont presque inexistantes, et les employeurs qui enfreignent la loi ne subissent presque jamais de conséquences.

Même si le Canada n'est pas le seul pays de l'OCDE aux prises avec des défis de taille concernant l'emploi jeunesse, on pourrait tirer des leçons des pays comparables qui réussissent mieux. Le modèle du système allemand de formation par alternance comprend un apprentissage en salle de classe dans un collège public ou une université publique et une formation professionnelle en milieu de travail. Le modèle de formation allemand a fait ses preuves : l'Allemagne a le plus faible taux de chômage chez les jeunes parmi les pays du G8, soit 7,8 pour cent (en comparaison de 14 pour cent au Canada), et possède l'un des marchés du travail le plus robuste au monde.

L'Allemagne, à l'instar du Canada, exerce une surveillance directe sur l'éducation postsecondaire, en collaboration avec ses 16 gouvernements d'État. Les États travaillent en collaboration avec le gouvernement fédéral afin de gérer le système de formation et en partagent les coûts, puisque les deux parties bénéficient d'effectifs hautement qualifiés. Le secteur privé joue également un rôle crucial dans le cadre du système de formation. Les employeurs fournissent une formation en milieu de travail qui assurent aux étudiantes et étudiants l'acquisition de vastes compétences applicables dans l'ensemble du secteur industriel, ce qui leur permet non seulement de grimper les échelons auprès d'un employeur particulier, mais aussi d'obtenir des compétences polyvalentes.